

Rapport d'Orientation Budgétaire Année 2019 Mandat 2014-2020





Préambule



Le débat d'orientation budgétaire permet :

- De préparer l'examen du budget
- D'informer les élus sur la situation économique et financière de l'EPCI

Le budget 2019 de la CCPO est élaboré dans le cadre d'une vision politique pluriannuelle, structurante et solidaire.

Préambule



En 2019, la CCPO présentera 5 budgets prévisionnels :

- Le Budget Principal de la CCPO
- 4 budgets annexes. Trois sont liés à l'activité économique et un à l'école de musique de l'Ozon
 - Le Budget du Val de Charvas à Communay
 - Le Budget de la ZAC des Trénassets à Simandres
 - Le budget du Quartier d'activités de Bourdonnes à Chaponnay :
 - Ce budget devrait être clôturé fin 2019 avec l'achèvement de travaux et la signature du dernier acte de cession restant, qui est aujourd'hui sous compromis.
 - Le Budget de l'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO) lié au partenariat avec la commune de Solaize.

Préambule



Résultat de clôture de fonctionnement au 31/12/2018 :

Déficit d'investissement au 31/12/2018 :

Restes à réaliser de l'exercice 2017:

Report de fonctionnement en 2019 après couverture du déficit en investissement:

Epargne Brute (=Capacité d'autofinancement) 2018: 3 275 881 €

Epargne nette (déduction de la dette 2019) : 3 106 571 €



POURSUIVRE les investissements structurant de la communauté de communes sur son territoire selon deux axes forts :

- L'aménagement et de la requalification des parcs d'activités communautaires pour dégager de nouvelles recettes fiscales, créer des emplois, maintenir notre tissu économique local en lui offrant des parcs de qualité et de nouvelles opportunités foncières (création requalification)
- La création et la requalification de la voirie communautaire pour sécuriser les villages en revalorisant, notamment, l'enveloppe des 7 communes pour prendre en compte leurs projets.



SOUTENIR nos communes membres :

- en les aidant financièrement : Prise en charge d'une partie (300 000 €) de leur prélèvement au titre du FPIC.. Versement de fonds de concours pour renforcer la sécurité du territoire via l'installation de caméras de vidéo-surveillance ;
- en proposant des services mutualisés à géométrie variable en fonction de leur propre organisation : Instruction des actes d'urbanisme (ADS), formations intracommunautaires...



AGIR en faveur de notre environnement en :

- Intervenant à l'échelle du bassin versant de l'Ozon pour réduire les risques climatiques et définir une stratégie de lutte contre les inondations de l'amont à l'aval via le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon (SMAAVO);
- Réalisant un diagnostic préalable à l'établissement du Plan Climat Air-Énergie Territorial;
- Soutenant la création d'une agence départementale de l'Energie;
- Impulsant des actions alternatives à la voiture individuelle en favorisant le covoiturage et en établissant un plan de mobilité;
- Préservant la biodiversité via le développement de partenariat avec des agriculteurs et des associations environnementales;



ADAPTER nos équipements publics avec notamment,

- La sécurisation du parking du gymnase du collège de Ravareil à Saint Symphorien d'Ozon ;
- La mise en accessibilité des équipements publics conformément à l'AD'AP (Agenda d'accessibilité programmé)



GARANTIR, via une politique de soutien au développement local, un cadre de vie agréable et prospère en :

- Poursuivant la dynamique engagée en matière de logement via la mise en œuvre du PLH 2015-2020 (Versement de subventions complémentaires pour le logement de type PLAI – et attribution de garanties d'emprunts complémentaires à celles des communes sur les programmes de logements sociaux);
- Renouvelant des actions en faveur de l'emploi, via l'organisation d'un forum Jobs d'été pour les 18-25 ans et des permanences à destination des créateurs d'entreprises.



FAVORISER l'accès à la culture en :

- Soutenant l'apprentissage de la musique grâce à l'école de musique de l'Ozon (EMO) et en soutenant financièrement celle de Vincent d'Indy;
- Créant un réseau des bibliothèques communales
- Développant des actions en faveur du tourisme avec l'organisation ou la participation à des manifestations renforçant notre identité communautaire.



PREVOIR DEMAIN en réalisant des études de faisabilité, d'opportunité :

- Pour faire évoluer notre périmètre en prenant en compte les différents aspects (représentativité politique, économiques et sociaux, financiers, fiscaux, services rendus à la population, exercice des compétences, ...)
- Pour remplir nos obligations en matière d'aire d'accueil des gens du voyage

ARBITRER et trouver un équilibre permettant d'être solidaire aujourd'hui et d'investir demain ;





Maitriser la fiscalité locale :

Montant proposé : 7 400 000 €

Pas de fiscalité additionnelle sur les impôts ménages

Progression des bases liée au dynamisme du territoire.

Reconduction des taux de 2018 pour la fiscalité directe.

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : taux lissé de 27,27 sur 12 ans (2013-2025)

Chap: 28,73%,

Mar: 25,87 %,

SSO, SDR, COM, SIM et TER 26,03 %

Taxe d'habitation : 6,97 % (une partie sera compensée par une dotation versée par l'Etat consécutive à la réforme de la TH: montant proposé pour cette dotation : 90 000 €)

Taxe sur le foncier non bâti: 2,20 %

Cotisation sur la valeur foncière des entreprises (CVAE) : Fiscalité sans marge de manœuvre sur le taux

Montant proposé : 2 462 257€



Prendre en compte la baisse des dotations de l'Etat:

• La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF = Dotation d'intercommunalité + dotation de compensation de la part salariale)

la dotation d'intercommunalité

Montant proposé : 0 € (cette dotation fait l'objet depuis 2017 d'un prélèvement en Dépenses de fonctionnement: montant 30 000 € au titre de 2019)

La dotation de compensation :

Montant proposé: 1 950 000 €

• Dotation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP). En 2019, ponction de l'Etat dans l'enveloppe de DCRTP pour rééquilibrer la DGF dont l'enveloppe globale a été maintenue au niveau de 2018. proposition d'inscription – 15%

Montant proposé: 200 000 €

Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)

Montant proposé: 450 000 €



Les principales autres recettes:

• Ordures ménagères : (montant prévisionnel, identique en dépenses et en recettes)

Montant proposé : 1 770 000 €

Taxe sur les surfaces commerciales

Montant proposé : 350 000 €

• FCTVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments communautaires et de la voirie

Montant proposé : 60 000 €

• Loyer de la caserne de gendarmerie de Saint -Symphorien d'Ozon :

Montants proposés : 208 900€

• Loyer extension modulaire payé par le SMAAVO sur une base de 80 m² :

Montant proposé : 11 000 € (extension)



Les principales autres recettes:

• Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

Montant proposé : 100 000 €

Participation du Département pour l'utilisation des Gymnases des collèges

Montant proposé : 30 000 €

Remboursement des charges imputées au budget annexes de l'EMO

Montant proposé : 43 600 €

• Redevance d'occupation du domaine public :

Montant proposé : 30 000 €

• Subvention de l'Etat/ Département dans le cadre du contrat territoire lecture (poste coordonnatrice bibliothèques municipales)

Montant proposé : 15 000 €

Participation au services mutualisés: ADS

Montant proposé: 61 912€

II Les dépenses de fonctionnement : 14 824 600 €



Les attributions de compensation :

• Communay: 506 675 €

• Saint Symphorien d'Ozon : 1 974 375 €

Sérézin du Rhône : 730 510 €

• Simandres : 100 000 €

• Ternay: 749 925 €

• Chaponnay: 3 097 828 €

• Marennes : 318 802 €

Montant proposé : 7 478 115 € soit 51% des dépenses réelles de fonctionnement (DRF)

Prendre en compte le FPIC



<u>Le Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales (FPIC)</u>

En 2018, la CCPO a été prélevée à hauteur de 469 116€ + 146 052€ de prise en charge de l'augmentation des communes.

En 2019, l'enveloppe globale du FPIC est gelée au même niveau que 2018 (1 milliard d'euros).

La nouvelle carte intercommunale et le coefficient d'intégration fiscale restent en défaveur de la CCPO. Il est proposé, pour 2019, d'inscrire une augmentation de 20 % du prélèvement pour la CCPO soit 560 000 €. Le soutien aux communes pour la prise en charge partielle du FPIC des communes au titre de 2019 sera augmenté à 300 000 €

Montant proposé : 860 000 €

Les charges de Personnel

DIRECTRICE-GENERALE-DES-SERVICES¶

Fabienne-MAUREL¶

DGA-¶ Esther-JOIN¶

Pôle-Ressources¶

٩

4

-- Assistante · Marchés · Publics · ¶

·Assistante de prévention¶

···Clélia·MICHEL·¶

¶

¶

--RH-/-Finances-/-Fiscalité/-

Comptabilité/¶

¶

··Valérie-FONTANELLE-¶

··Anne·Sophie·BOURGE·¶

¶

HOTESSE-D'ACCUEIL-/SECRETARIAT-¶

Catherine-CROIX¶

Pôle·Aménagement·et· développement¶

٩

--Responsable-¶

Corine-BERTHOLET .- ¶

¶

-·Instructrices·des·autorisations·du·droit·des·

sols:(:ADS):(:2*50%)¶

·Anne-Sophie-CHABAL·¶

Estelle-GRANDMENIL-¶

-- Chargée-de-Mission-¶

Estelle-GRANDMENIL-¶

Transports · ¶

97

-·Chargée·de·mission·¶

Anne-Sophie-CHABAL¶

Accessibilité•¶

¶

1

<u>Pôle·Technique</u>¶

П

·Responsable·¶

--Guillaume-SURREL--¶

1 Dásalassassas tásas

-·Développement·économique·et·grands· projets¶

--Chef·de·projet·¶ Cécile·SAGET¶

¶

Voirie¶

-·2·Techniciens·¶

Éric-GIRAUD--¶

Nicolas-MARTINON¶

1

Patrimoine/voirie/environnement·/·

développement-économique-¶

--Agent-polyvalent-Michel-GIORDANA-Dit-JOURDAN-¶

Assistante-des-pôles-techniques-et-aménagementet-développement¶

Magali-FOURNIER¶

CDD/Stage, poste non permanent sur le PCAET et la signalétique des quartiers d'activité ¶

Recrutement en cours¶

Pôle-Communication-¶

Audrev-DEMAISON--¶

Pôle-Détente-et-loisirs¶

-- Coordonnatrice-réseau-bibliothèques ¶

"Adriane-PERIGNAT (mutation 4 mars) ¶

1

-- Responsable Pédagogique EMO¶

-David-THEVENON-

•¶

-- Professeurs-de-musique-¶

Piano :· Alice · MOUSSU · ¶

Formation-musicale-et-flute-

traversière°: Sylvain LANDON 1

Batterie : Patrick BOUVIER !

Saxophone :- Patrick-MANGE-¶

Guitare :: Claude · CONFORT · ¶

et.Daniel-CHABERT-¶

Violonº: Angelina-HOLZHOFER·¶

Violoncelle : Hansi-MECHLING-¶

Trombone-et-trompette*:-Patrice-

THOMAS¶

Formation·Musicale·et·Clarinette^e:-

Laurence-DELVINGT-¶

Chant^o: Stéphanie FARHINA ¶

Formation·Musicale°:-Anaïs-AURIOUX¶

Accordéonº:-SOURIAU-Paméla-¶

Les charges de Personnel de la CCPO

Montant proposé BP 2019 : 811 600€

Montant réalisé en 2018: 753 000 €

17 postes permanents

2 recrutements sont prévus en 2019 :

 1 Poste permanent déjà créé en 2018, intégré dans les 17 postes susvisés

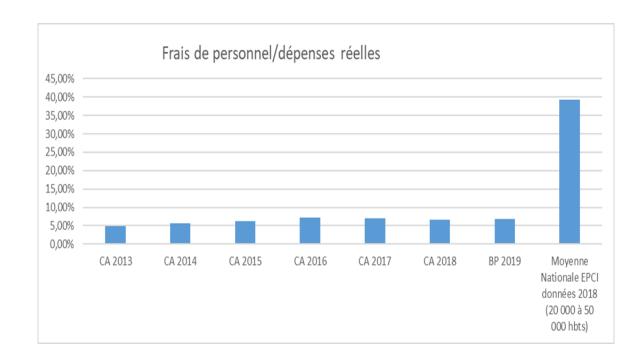
une coordonnatrice du réseau des bibliothèques municipales qui intégrera la CCPO en mars

1 Poste non permanent

1 Contrat à durée Déterminée/ Stage dans le cadre d'une mission sur le PCAET et la signalétique des quartiers d'activités.

Intégration des contraintes réglementaires pour l'ensemble du personnel susvisé :

Mise en œuvre du Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR) et du prélèvement à la Source



Il Maitriser les charges de fonctionnement



 Charges à caractère général : eau, électricité, chauffage, carburant, fournitures administratives, assurance, frais de téléphone et d'affranchissement, documentation générale, cabinets d'études....

En 2019, maintien de l'enveloppe du fait de l'augmentation des charges liées à l'extension modulaire + 5 000 € pour la mise aux normes au titre de la réglementation sur les données personnelles (RGPD).

Montant proposé : 218 500 €

Indemnités des élus:

Montant proposé : 148 000 €

• Personnel des services Techniques des communes mise à disposition de la CCPO:

Montant proposé : 154 250 €

Intérêts de la Dette :

Montant proposé : 31 000 €

II Profil d'extinction de la dette



Budget CDC du Pays de l'Ozon

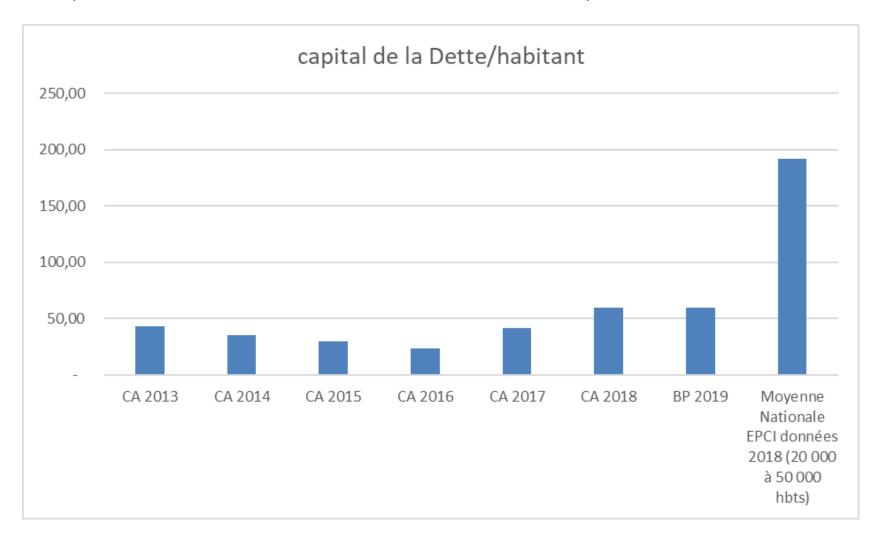
Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MON511545E UR	EXTENTION GENDARMERIE SSO - N	43 522,80	43 522,80	43 522,80	43 522,80	43 522,80	43 522,80	43 522,80	43 522,80	43 522,80	43 522,80
MON512690 EUR	COUCHE ROULEMENT VOIRIE CHAPOTIN SUD -	28 080,61	27 789,59	27 498,57	27 207,55	26 916,53	26 625,51	26 334,49	26 043,47	25 752,45	25 461,43
SIVU3	Gendarmerie SSO, SIVU, emprunt 3 / N°27113	58 948,60	58 948,60	58 948,60	58 948,60	14 737,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SIVU4 / 27103	Gendarmerie SSO, SIVU, emprunt 4 - N°27103	38 758,28	38 758,28	38 758,28	38 758,28	38 758,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total budget CDC du Pays de l'Ozon		169 310,29	169 019,27	168 728,25	168 437,23	123 934,48	70 148,31	69 857,29	69 566,27	69 275,25	68 984,23

Capital restant dû au 31/12/2018 : 1 525 317,09 €

Capacité de désendettement : 6 mois

II Une dette maitrisée

Un endettement par habitant du territoire nettement inférieur à la moyenne nationale







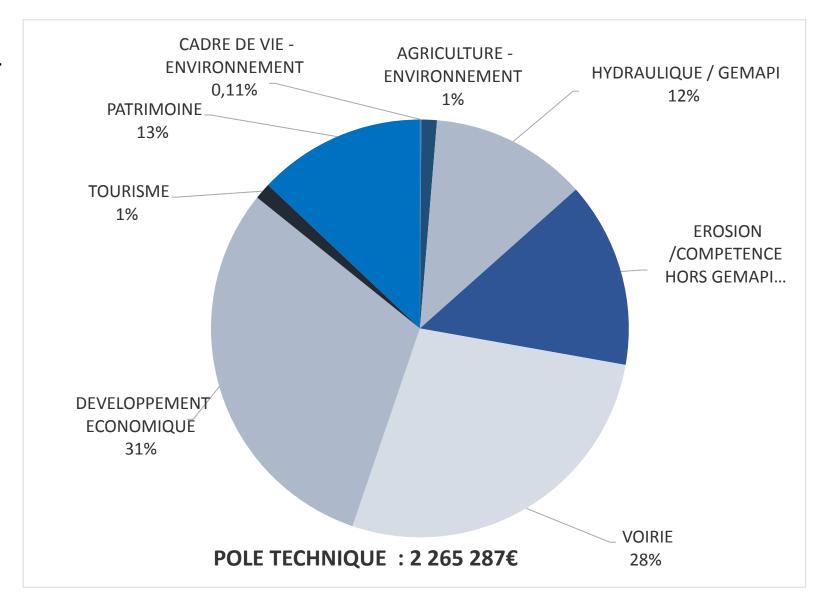
Montant inscrit: 2 941 529 €

	Montant	% des dépenses réelles de fonctionnement
PÔLE RESSOURCES (communication)	55 230 €	0,4 %
PÔLE TECHNIQUE	2 265 287 €	15,3 %
PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	377 940 €	2,55 %
PÔLE CULTUREL (manifestation + EMO)	243 072 €	1,64 %

II Les inscriptions des commissions



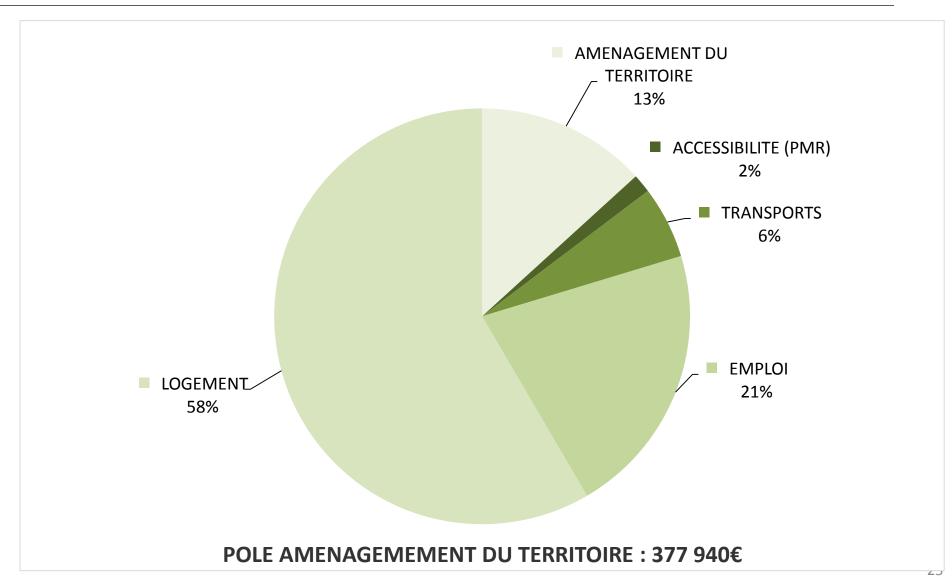
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT







DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



II Les inscriptions des commissions



ZOOM sur les nouvelles propositions 2019 :

 Participation financière au SMAAVO: l'enveloppe financière dédiée à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et complémentaire à GEMAPI.

Montant proposé : 600 000€

Environnement: subvention vélos électriques

Montant proposé : 10 000€

Lutte contre le frelon asiatique

Montant proposé : 2 500€

• voirie: maintien de la revalorisation de l'enveloppe (+ 100 000 €) permettant notamment la réalisation du diagnostic des voiries communales

Montant proposé : 550 000 €

• Développement économique : financement du budget annexe de Bourdonnes

Montant proposé : 331 000 €

II Les inscriptions des commissions



ZOOM sur les nouvelles propositions 2019 :

Développement économique : Etudes de gisement foncier avec EPORA

Montant proposé : 18 000 €

• Aménagement du territoire : participation à l'acquisition d'un dispositif anti-grêle Montant proposé : 15 000 €

 Soutien aux communes de Saint Symphorien d'Ozon 9 000 € (délivrance CNI Passeport) et Sérézin du Rhône 10 000 € (Point information jeunesse)

Montant proposé : 19 000 €

Patrimoine: Rénovation de l'entrée et des couloirs du Gymnase RAVAREIL
 Montant proposé : 120 000 €

 Logement: atelier d'urbanisme avec le CAUE, adhésion au fichier commun, mise en œuvre du plan partenarial

Montant proposé : 14 000€

III Les recettes d'investissement 10 832 000 €



Autofinancement (virement de la section de fonctionnement)

Montant proposé : 4 500 000 €

Remboursement du budget annexe de Bourdonnes

Montant proposé : 146 000€

• Emprunt : Requalification de parc d'activités (Pontet à St Symphorien d'Ozon et Chapotin Nord à Chaponnay)

Montant proposé : 1 740 000 €

• Participation des communes : fonds de concours et délégation de maitrise d'ouvrage de Saint Symphorien d'Ozon (830 000 €), Chaponnay (60 000 €)

Montant proposé: 890 000 €

Fonds de compensation de la TVA: taux 16,404 %

Montant proposé : 650 000 €

III Développer une politique de partenariat



Subventions notifiées

Subventions Agence de l'Eau :

 Montant proposé : 12 560€ (Etude de l'Inverse à SIM au prorata des dépenses réalisées par la CCPO)

Subventions SYTRAL pour la mise en accessibilité de 5 arrêts de bus :

Montant proposé : 75 000 €

Participation SMAAVO dans le cadre de la délégation de sa compétence sur des travaux d'hydraulique au pont de l'Oie à Simandres :

Montant proposé : 237 989 €

Subventions Etat:

Montant proposé : 20 000 € DETR (accessibilité: 40 % du montant des dépenses)

IV Les Dépenses d'investissement 11 404 202 €



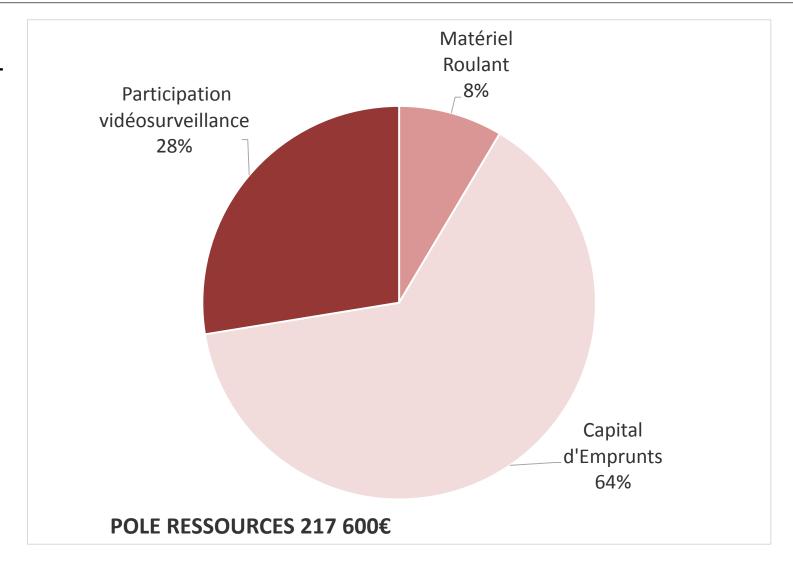
Montant inscrit par les commissions : 8 396 131€

	Montant BP 2019	% des dépenses réelles d'investissement
PÔLE RESSOURCES	217 600€	2,5 %
PÔLE TECHNIQUE	7 962 931€	91 %
PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	200 600€	2,3%
PÔLE CULTUREL (Logiciel de mise en réseau des bibliothèques municipal)	15 000 €	0,2 %

IV Les inscriptions des commissions



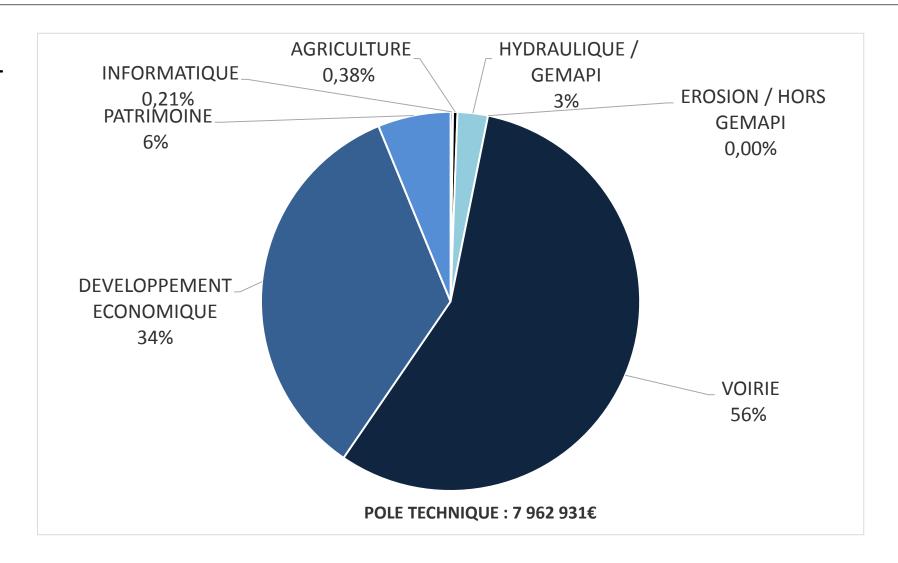
DEPENSES D'
INVESTISSEMENT



IV Les inscriptions des commissions



DEPENSES D'
INVESTISSEMENT



IV Investissement pôle TECHNIQUE



ZOOM sur les propositions 2019 du pôle technique:

Requalification des parcs d'activités communautaires

Pontet Chapotin (travaux + études) : 2 250 000 €:

Réalisation du tapis définitif de Charvas : 241 000 €

Montant total proposé : 2 726 829 € (y compris versement budgets annexes)

• Travaux en matière de **requalification de voirie** pour sécuriser les villages avec la revalorisation de l'enveloppe des 7 communes pour 2019.

Montant proposé : 4 474 000€

 Fonds de concours aux communes en investissement sur des projets dépassant les frontières communales : vidéosurveillance

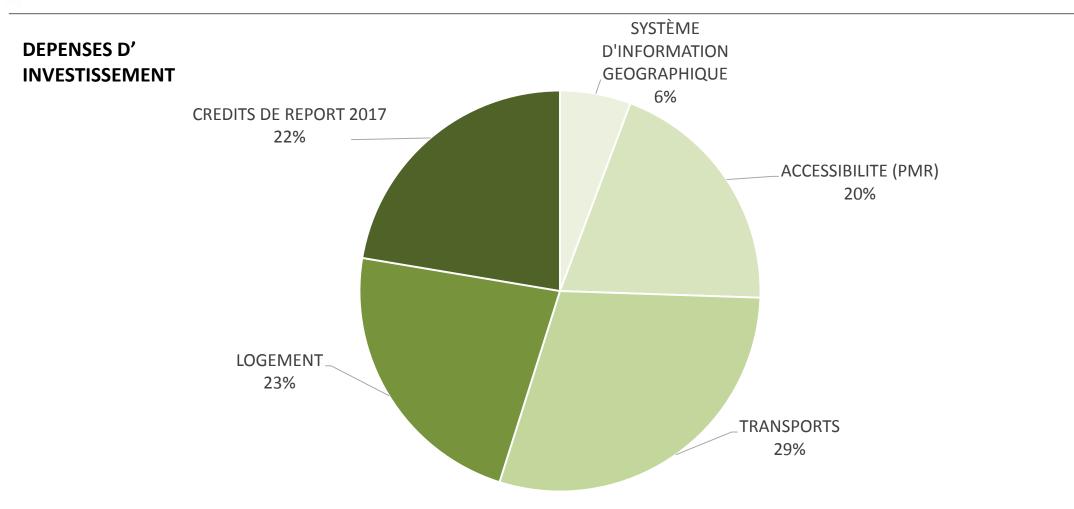
Montant proposé : 60 000€

Sécurisation de l'accès du parking du gymnase de Ravareil

Montant proposé : 240 000€

IV Les inscriptions des commissions





POLE AMENAGEMENT DU TERRIOIRE 200 600€

IV Investissement pôle aménagement



ZOOM sur les propositions 2019 du pôle Aménagement et développement:

 Participation au travaux du parking des ASF Montant proposé : 68 550€

Etude aire d'accueil des gens du voyage
 Montant proposé : 81 000€

Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé
 Montant proposé : 40 000€

Budget Annexe : ZAC de Charvas



Dépenses

Etudes de faisabilité

Montant proposé : 177 000 €

Acquisition de terrain + frais d'acte

Montant proposé : 579 000 €

Travaux préparatoires Réseaux

Montant proposé : 162 000 €

Recettes

Excédent antérieur reporté : 86 380 €

Virement du budget principal : 27 228€

Constitution d'une provision pour risque avec les produits de cession de l'ilot C + 1 terrain à 1 aménageur (compromis en cours) : 804 460€



Budget Annexe : ZAC des Trénassets



Dépenses

Compensation agricole liée au foncier acquis par l'EPORA :

Montant proposé : 31 600 €

Etudes : mission d'architecte, dossier de DUP, convention opérationnelle avec

EPORA, études complémentaires techniques

Montant proposé : 62 000 €

Recettes

Virement du budget principal

Montant proposé : 93 600 €



Budget Annexe : ZAC de Bourdonnes



Dépenses

Frais d'acte

Montant proposé BP 2019 : 1 000 €

Virement de l'excédent du budget annexe au budget principal de la CCPO

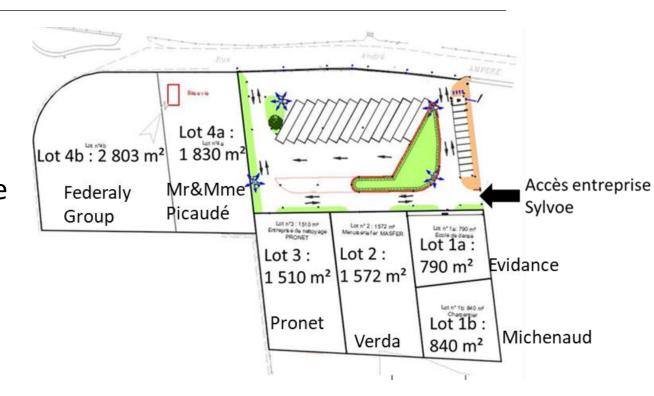
Montant proposé BP 2019 : 146 204€

Déficit antérieur reporté : 405 713 €

Recettes

Cession dernier terrain: 221 904 €

Virement du budget principal : 331 014 €



Budget Annexe : Ecole de Musique de l'Ozon



Section de fonctionnement

Charges à caractère général :

Montant proposé : 4 000 €

Remboursement au budget principal :

Montant proposé : 43 600 € (frais généraux + personnel)

Participation Vincent d'Indy:

Montant proposé : estimation 38 500 € - 77 élèves

Frais de personnel : Effectif stable de 14 agents ou 7.2 agents équivalent temps plein pour un volume d'enseignement hebdomadaire de 144 heures.

Montant proposé : 297 000 €

Recettes de fonctionnement : Cotisation des familles

Montant proposé : 98 000 €

Subvention département (pas d'inscription pour 2019 du fait d'absence de notification)

Montant proposé : 0 €

Participations collectivités

Montant proposé : 242 472€ CCPO +

Solaize 24 181€

Budget annexe : Ecole de Musique de l'Ozon



Section d'investissement

Principales dépenses

Equipement en matériel dans la cadre du projet pédagogique « mise en scène »

Montant proposé : 12 000 €

Principales recettes:

FCTVA

Montant proposé : 1 412€

Excédent antérieur reporté : 8 033€